**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 11 novembre 2020**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

36e session Examen Périodique Universel (EPU), du 02 au 13 novembre 2020

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA LIBYE**

 **Madame la Présidente,**

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à cellede la République sœur de Libye et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre de cette 36ème session de l’EPU.

 Malgré une situation sécuritaire difficile sur le terrain, le Gouvernement libyen d’accord national fait preuve d’une volonté politique réelle tendant à promouvoir la paix, la stabilité et les droits de l’homme en Libye.

Aussi, sur le plan humanitaire, le nombre de personnes déplacées et les réfugiés continuent d’augmenter, nonobstant la coopération positive des autorités libyennes.

 A cet effet, la délégation sénégalaise encourage la Libye à consolider les cadres législatif, judiciaire, administratif et budgétaire relatifs à la protection et à la promotion des droits de l’homme surtout dans ce contexte d’un héritage particulièrement difficile.

Dans un esprit constructif, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* créer des mécanismes judiciaires indépendants chargés d’enquêter sur les crimes et autres violations des droits de l’homme ;
* ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

 Pour conclure, le Sénégal, tout en souhaitant plein succès à la Libye dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, appelle la Communauté internationale à lui accorder tout le soutien nécessaire.

**Je vous remercie.**